



# Demande d'autorisation Parking couvert HIB Payerne

2024



swiss made  
**parkingpay**

Les autorisations pour **le parking couvert** de l'HIB Payerne se font par l'intermédiaire de l'application **Parkingpay**



- 3 types d'autorisations possibles (Voir les tarifs site intranet->parking)
  - A. Autorisation Collaborateurs HIB à 0 frs + tarif horaire
  - B. Tarif Externes à 0 frs + tarif horaire
  - C. Autorisation Place nominative (ex: place médecins chefs)
- Pour les autorisations A et B:
  - Elles sont d'une durée de 12 mois. **La demande doit être renouvelée chaque année via l'application**
  - Si un collaborateur part avant la fin de son autorisation, il n'y a pas de remboursement car l'autorisation est gratuite par contre le crédit restant peut être utilisé dans d'autres parkings gérés par Parkingpay
- Pour l'autorisation C:
  - Paiement possible à 3, 6, 9 ou 12 mois
  - Si un collaborateur part avant la fin de son autorisation, son autorisation sera remboursée au prorata

Les collaborateurs ayant déjà des places nominatives peuvent les garder en passant par Parkingpay



HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE

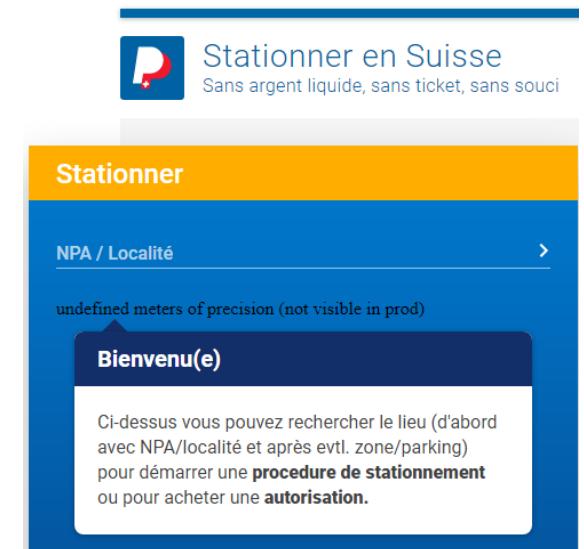


# Demande d'autorisation: marche à suivre

Installer l'appli Parkingpay sur votre smartphone

Si pas de smartphone aller sur [www.Parkingpay.ch](http://www.Parkingpay.ch)

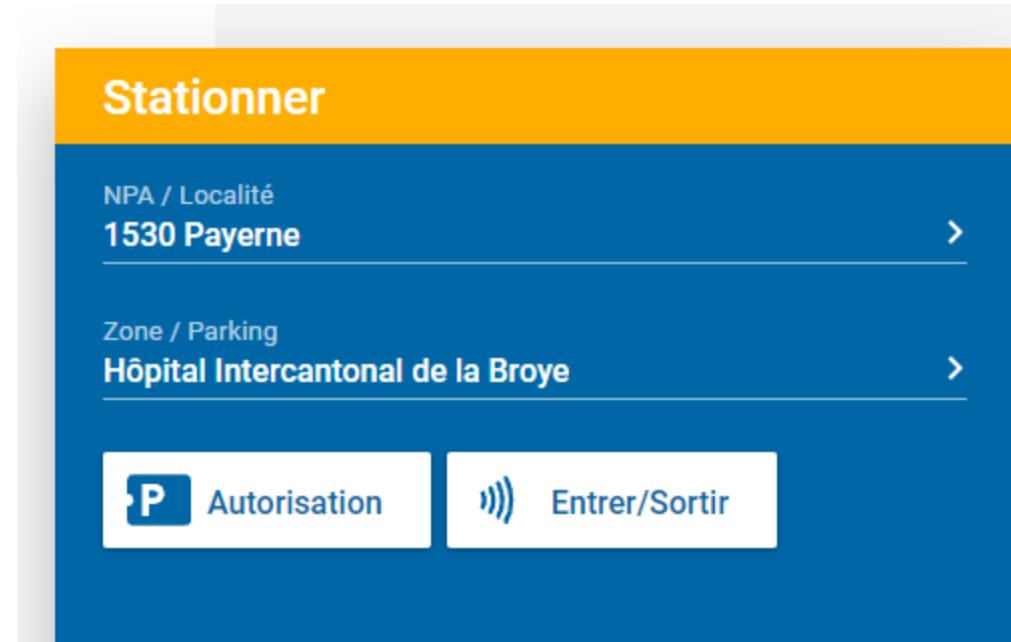
1. Créer un compte ou se connecter à son compte
2. Saisir un véhicule dans votre compte
3. Il est impératif d'avoir un **nouveau badge Parkingpay** pour l'accès du parking (**commande via l'application**)
4. Mettre un moyen de paiement.



HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE

# Demande d'autorisation: marche à suivre

5. Choisir 1530 Payerne
6. Choisir le parking « Hôpital Intercantonal de la Broye »



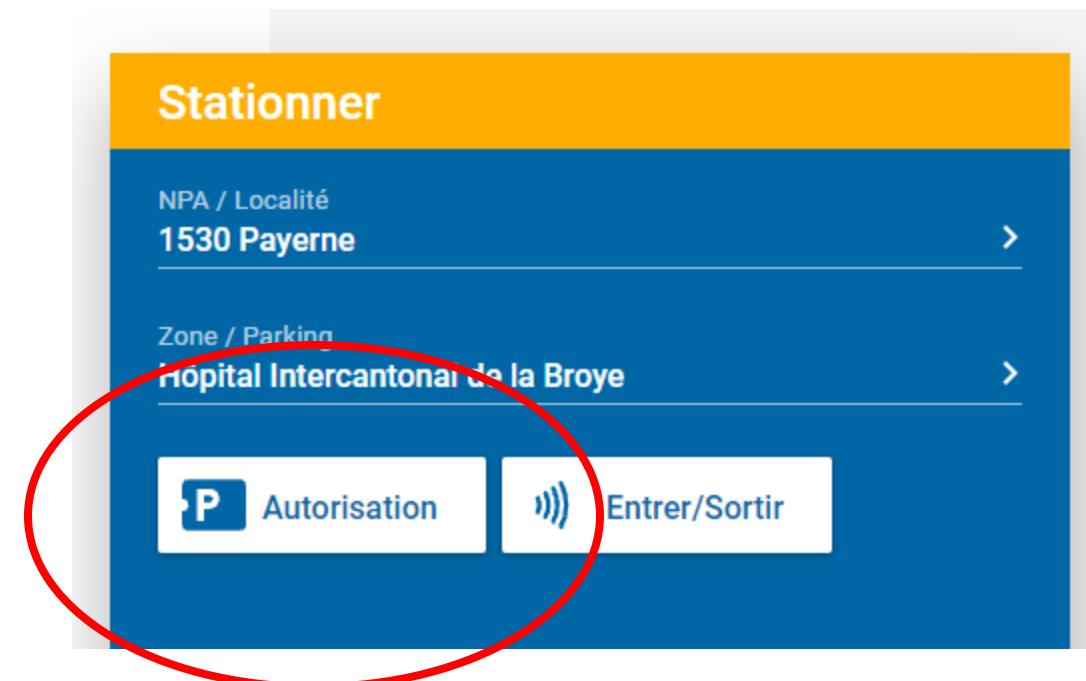


# Demande d'autorisation: marche à suivre

7. Cliquer sur le bouton «Autorisation»

8. Choisir le type d'autorisation :

- Collaborateur HIB
- Collaborateur HIB Externe
- Place nominative



HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE



# Demande d'autorisation: marche à suivre

**P parkingpay**

**Autorisation**

Type d'autorisation  
**Collaborateur HIB**

Véhicule  
VD963852 VW Polo 1/1 CH

**Approbation requise**

L'immatriculation VD963852 ne dispose pas de l'approbation nécessaire pour l'achat de l'autorisation. Vous devez d'abord faire une demande.

Les détails de votre compte (nom/adresse) seront transmis à l'exploitant.

Pour toutes questions ou doutes contactez l'exploitant Hôpital Intercantonal de la Broye:

Hôpital Intercantonal de la Broye:  
026 662 86 78  
 logistique@hibroye.ch

Veuillez insérer votre fonction  
Ce champ est obligatoire

Veuillez insérer le nom du service  
Ce champ est obligatoire

**Appliquer**

9. Choisir le véhicule, entrer votre fonction et le nom de votre service et cliquer sur appliquer

Vous recevrez un mail de confirmation de la part de Parkingpay.

Dès réception de votre envoi, votre demande sera vérifiée et traitée. Si cette demande n'était pas conforme nous prendrons contact avec vous soit par téléphone soit par courriel.

Vous recevrez un mail pour l'acceptation ou le refus de votre demande.

Si votre demande est acceptée, vous devez reprendre au point 5 **afin de déterminer le jour où vous désirez le début de votre autorisation.**



HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE



# Demande d'autorisation: marche à suivre

The screenshots show a step-by-step process for requesting a vehicle authorization.

**Screenshot 1 (Left):** Shows the initial setup screen with the following details:

- Type d'autorisation: Collaborateur HIB
- Véhicule: NE28696 Aygo CH 1/1
- Exploitant: Hôpital Intercantonal de la Broye
- Début: 03.01.2023 – 00:00
- Durée: 1 année
- Fin: 02.01.2024 – 23:59
- Prix: ...
- Zone: 1530 Payerne Hôpital Intercantonal de la Broye

**Screenshot 2 (Right):** Shows the confirmation screen with the following details:

- Durée: 1 année
- Fin: 02.01.2024 – 23:59
- Prix: ...
- Zone: 1530 Payerne Hôpital Intercantonal de la Broye
- E-mail de rappel: 14 jours avant l'échéance, un e-mail de rappel sera envoyé à claudio.cunha1981@gmail.com.
- Les détails de votre compte (nom/adresse) seront transmis à l'exploitant.

A large green button at the bottom right says "ACHETER".

## 9. Achat de l'autorisation

Sélectionnez votre autorisation, le véhicule et la date de début.

Nous vous conseillons de laisser le vu dans la case de rappel

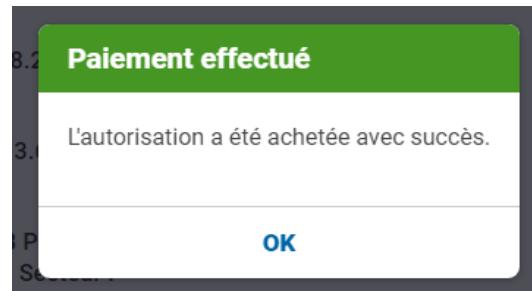


HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE  
7



# Demande d'autorisation: marche à suivre

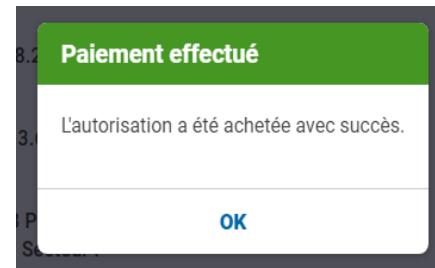
Cliquer sur «acheter» si un moyen de paiement a été enregistré



Ou continuer, choisir le moyen de paiement et payer

Moyen de paiement X

TWINT 04 / 2026	> <span style="color: blue;">Delete</span>
Mastercard	>
Visa	>
American Express	>
Postfinance	>



HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE



# Demande d'autorisation: marche à suivre

Votre demande est ainsi validée et vous recevrez une confirmation

**Il est impératif d'avoir un nouveau badge\* pour l'accès du parking:**

Véhicule	X
Description VW Polo	
Immatriculation VD123456	
Reconnaissance de l'immatriculation Inactive (parkings publiques)	
<b>AJOUTER UN BADGE</b>	
<b>EFFACER VÉHICULE</b>	

\* Les anciens badge sont à ramener aux RH



HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE

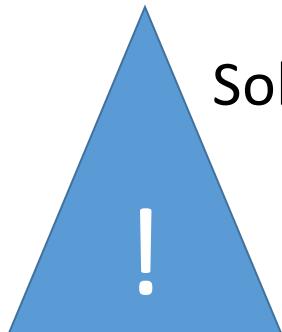
# Demande d'autorisation: marche à suivre



Vous pouvez commencer à vous parquez dans le parking couvert à partir de la date mentionnée sur votre achat.

Il est nécessaire de badger à l'entrée et à la sortie du parking

Si vous perdez votre badge -> refaire une demande à **Parkingpay**



Solde minimum pour entrée dans le parking: 20frs (uniquement en prépaiement)  
**Pensez à vérifier votre solde !**

La réception n'ouvrira plus la barrière si vous n'avez pas de badge.  
Les RH ne sont plus responsables du parking

En cas de questions: [8678/logistique@hibroye.ch](mailto:8678/logistique@hibroye.ch)

La Direction Logistique



HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE  
10

# FAQ

- **Puis-je enregistrer plusieurs véhicules?**
  - Oui sauf pour les places nominatives.
  - Les places nominatives doivent enregistrer un seul véhicule et utiliser le même badge pour les autres véhicules
- **Quel mode de paiement puis-je utiliser?**
  - Toutes sortes de paiements peuvent être utilisés
    - Cartes bancaires, TWINT, Postfinance, prépaiement, débit direct (LSV) (Attention surtaxe de 25cts à chaque entrée/sortie si vous utilisez le prépaiement direct Twint ou cartes)
    - A préconiser le prépaiement ou le débit direct qui n'ont pas de surtaxe ParkingPay
- **Pourquoi un montant de 20frs minimum?**
  - Ceci concerne tous les parkingPay. Pour l'HIB, cela garantit l'entrée du parking. Nous ne pouvons pas descendre plus bas comme ce montant peut aussi servir à d'autres parkings.
  - Par contre pas de problème de sortie même si vous êtes rentré avec uniquement 20 frs en prépaiement. Il faudra penser à recharger avant la prochaine entrée.
- **Où puis-je avoir le badge?**
  - Dans l'application directement sous compte->véhicule
  - Le badge sera envoyé par la poste (entre 2 et 4 jours)
- **Que faire si j'ai un véhicule de remplacement?**
  - Pour le parking HIB, vous n'avez qu'à utiliser le badge du véhicule principal
- **Que faire si je n'ai pas assez d'argent devant la barrière?**
  - Vous pouvez recharger à tout moment votre compte via l'application
- **Si il y a une panne de la barrière (et pas un problème de crédit sur la carte)?**
  - Il faut contacter la réception et le service technique HIB viendra
- **Est-ce que les places extérieures au parking ou à Estavayer sont concernées?**
  - Non
- **J'ai un problème avec mon compte ou l'application?**
  - Contacter parking pay
- **J'ai un problème avec mon autorisation?**
  - Contacter le 8678 ou [logistique@hibrove.ch](mailto:logistique@hibrove.ch)
- **Je quitte l'hib puis-je récupérer mon soldé ou le paiement au prorata de ma place nominative?**
  - Pour les places nominatives, demandé la restitution du paiement au prorata au 8678 ou [logistique@hibrove.ch](mailto:logistique@hibrove.ch)
  - Pour les autres places, vous pouvez à tout moment récupérer votre prépaiement via l'application ou le garder pour l'utilisation dans d'autres parkings
- **Mon prépaiement sur mon compte est uniquement pour le parking de l'HIB?**
  - Non pour tous les parkingpay et swissparking en suisse. C'est pour cela qu'il faut faire attention à son solde en prépaiement
- **Y-a-t-il des frais cachés?**
  - Oui mais ils ne sont pas cachés mais indiqués dans l'application. Ils sont de 0.25 frs pour toutes transactions en dessous de 20frs. C'est pour cela que nous préconisons le prépaiement ou le débit direct.
- **Dois-je renouveler mon autorisation?**
  - Oui chaque année. Un mail de rappel est envoyé 14 jours avant la fin de votre autorisation. La procédure de renouvellement est identique à une nouvelle demande (pas besoin de commander une nouvelle carte)

**• Pas de remboursement dans le cas d'oubli de renouvellement**

## Mode d'emploi rapide (y compris renouvellement)

1. Sélectionner Payerne
2. Parking : Hopital Intercantonal..
3. Autorisation
4. Collaborateur hib/Collaborateur externe/place nominative
5. Attendre le mail de confirmation
6. Reprendre les points 1 à 4
7. Choisir la date et suivre les étapes suivantes